



Togo : Octroi de la licence 4G aux opérateurs mobiles TOGOCEL et MOOV

Les togolais pourront très bientôt bénéficier de la technologie 4G. La cérémonie d'octroi de la licence 4G aux opérateurs de téléphonie mobile TOGOCEL et MOOV est intervenue ce lundi 11 Juin à Lomé, cérémonie couplée du renouvellement des licences 2G et 3G à ces opérateurs.

L'attribution des licences 4G consacre l'aboutissement de tout un processus, selon la Ministre Cina Lawson en charge des Postes et de l'Economie numérique. L'octroi de la 4G fait en effet suite à l'adoption par le gouvernement le 8 mai dernier, d'un décret portant octroi des licences 4G et l'extension jusqu'en 2036, de la durée du contrat des licences avec ces opérateurs.

La 4G qui va bientôt commencer par être déployée sur toute l'étendue du territoire togolais, vise à doter le pays d'infrastructures de communication électronique de dernière génération pour une connectivité en très haut débit.

« Au regard de cette évolution technologique sans précédent, la problématique à laquelle nous sommes confrontés en tant qu'Etat, c'est de répondre à la demande des citoyens en matière d'accès aux technologies en modernisant les infrastructures existantes », a indiqué la Ministre Cina

Lawson.

Après avoir félicité le Gouvernement pour ses efforts dans la promotion de la technologie et de l'économie numérique au Togo, les responsables des deux opérateurs mobiles ont promis mettre les bouchées doubles afin que la 4G soit une réalité dans les prochains mois.

« Nous allons nous déployer à partir d'aujourd'hui pour que rapidement les consommateurs togolais puissent mettre pied dans cette technologie de la 4G », a déclaré Atcha Dédji, Directeur général de Togo Cellulaire. *« Nous tenons à féliciter le gouvernement pour cette révolution. C'est une avancée majeure à l'ère du développement du numérique. L'opérationnalisation de la 4G, c'est pour cette année 2018. Ce sera fait dans les jours à venir, on ne s'attardera pas là-dessus »,* a pour sa part rassuré le Directeur général de Moov-Togo, Abdellah TABHIRET.

Selon la déclaration de politique sectorielle, l'objectif de couverture 4G est d'au moins 40 % de la population à l'horizon 2022.

Cris DADA